

Permettez-moi de citer les propos d'un autre chef d'entreprise respecté. Dans une récente lettre le Président de l'Association des manufacturiers canadiens, Laurent Thibault déclarait:

"Le fait que l'Association des manufacturiers canadiens soit en faveur de l'Accord de libre-échange représente pour elle un progrès fondamental. Autrefois, les manufacturiers canadiens étaient reconnus pour leur protectionnisme. Cependant, l'économie mondiale a considérablement changé et nous devons nous adapter.

Les nouvelles conditions commerciales, créées par l'Accord de libre-échange, posent évidemment de grands défis pour les manufacturiers canadiens, mais nos membres sont d'accord pour dire que l'Accord de libre-échange constitue une étape stratégique nécessaire qui nous aidera à réaliser notre objectif à long terme: devenir concurrentiels à l'échelle mondiale."

Tel est le but de l'Accord de libre-échange, permettre au Canada de devenir plus concurrentiel sur tous les marchés d'exportation.

Pourquoi le libre-échange avec les États-Unis est-il important pour la position du Canada sur le marché mondial? Comme le soulignait la Commission MacDonald, le Canada est le seul grand pays industrialisé à ne pas avoir un accès garanti à un marché d'au moins 100 millions de consommateurs.

Les États-Unis et le Japon, de même que la Communauté européenne ont leur propre marché. Le Canada doit lui aussi avoir un marché de cette importance s'il veut continuer à créer des entreprises de calibre international, qui soient en mesure de faire concurrence aux plus grandes entreprises mondiales.

Si l'Opposition ne reconnaît pas les avantages de la garantie d'accès au marché américain que nous avons réussi à obtenir, les exportateurs, eux, les reconnaissent.

Ils savent qu'ils jouiront d'une plus grande garantie d'accès du fait:

- de l'élimination progressive des droits de douane,
- de la mise en place de meilleures règles d'origine,
- de l'application du traitement national aux entreprises canadiennes établies aux États-Unis,
- de la réduction des barrières non tarifaires, comme les normes discriminatoires à l'égard des produits,